



## Probleme avec un macon suite a des mauvaises factures

Par **chrisvia**, le **14/04/2008** à **22:35**

bonjour,

j' ai acheté une maison en juin 2006 (une maison de ville tout a refaire), j'ai fait appel à plusieurs maçon un seul nous a plus avec ma femme, après plusieurs rendez vous avec celui ci le marché conclu et me demande des Arrhes avant de commencer le chantier dix mille euros en chèque après il nous a fait une facture d'une somme de 52 000 euros les travaux ont commencé au mois d'août 2006 mais une semaine avant il nous a appelé par téléphone pour que l'on puisse lui donner dix mille euros en espèces les travaux commencent, cinq jours après il nous demande encore dix mille euros

toujours en espèces les travaux ont fini le 26 novembre 2006 mais cela ne me plaisait pas je lui ai dit verbalement le jour où il fallait payer la facture en totalité la g enlever mille cinq cent euros .

cette année il y a une semaine un recommandé tombe à la maison c'était lui qui nous réclame les mille cinq cent euros.

comment puis-je le contraindre, et surtout ne pas le payer sans être mauvais payeur?

MERCI